



Chaire UNESCO de recherche  
appliquée pour l'éducation en prison



# Bulletin d'information

Volume 14, numéro 1 — Mai 2025

[www.cmv-educare.com](http://www.cmv-educare.com)  
[educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca) — [@unesco\\_prison](https://twitter.com/unesco_prison)

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6  
Tél. : (1) 514-325 0150 – Poste 2120

# SOMMAIRE

---

<b>Mot de la rédaction</b>	<b>p. 3</b>
<b>Communauté d'intérêts</b>	<b>p. 5</b>
<b>Portrait d'une chercheuse</b>	<b>p. 15</b>
<b>Formation et sensibilisation</b>	<b>p. 23</b>
<b>Un portrait de la recherche et des pratiques</b>	<b>p. 30</b>
<b>Memento Mori</b>	<b>p. 33</b>

# Mot de la rédaction

## Frédéric Armstrong, Ph.D.

Chercheur principal et titulaire de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison

Voici enfin notre premier bulletin de l'année 2024-2025, une année marquée par des départs, des renouveaux et un événement international particulièrement enrichissant. En effet, Julie Hautin, titulaire de la Chaire depuis 2022, a quitté ses fonctions pour se consacrer à d'autres activités professionnelles. Je la remercie personnellement pour son engagement, sa confiance et son professionnalisme.

Nous avons aussi dit au revoir, pour une dernière fois, à Paul Bélanger, professeur retraité du Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM, collaborateur de longue date et cofondateur de la Chaire. Nous nous joignons d'ailleurs à Jean-Pierre Miron et Jean-Pierre Simoneau qui lui rendent un dernier hommage à la fin de ce bulletin. Merci pour tout, Paul !

Du côté des renouveaux, le Cégep s'est doté d'une direction adjointe au développement institutionnel, à l'innovation et à la recherche, qui chapeautera désormais les activités de la Chaire. Mélanie Fontaine dirige ces chantiers de main de maître en contribuant notamment à la rédaction du nouveau plan stratégique de développement de la Chaire, qui sera adopté par notre comité directeur au mois de juin. À la demande de Mélanie, j'ai accepté d'occuper le poste de titulaire de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison. Je serai épaulé dans cette tâche par Marc-André Lacelle, chercheur principal et conseiller au développement de la recherche et Camille Trembley, coordinatrice et conseillère pédagogique.

Enfin, si le premier bulletin de 2024-2025 arrive si tard, c'est que notre petite équipe a commencé l'année sur les chapeaux de roues avec les premières Rencontres internationales de Montréal sur l'éducation en prison, tenues à l'UQAM entre le 16 et le 18 octobre 2024. Premier événement du genre au Canada, les Rencontres ont rassemblé plus d'une centaine de personnes œuvrant dans la pratique et dans la recherche sur et pour l'éducation en contexte carcéral. Nous avons d'ailleurs produit un bulletin spécial pour parler de l'événement ; [à lire ici](#) !

Dans les prochaines pages, vous retrouverez nos sections régulières, notamment les portraits de la chercheure **Dorien Brosens** et de l'apprenant devenu praticien **Jamar Williams**. Je souligne aussi des collaborations spéciales de **Marie Michèle Grenon**, chercheuse postdoctorale affiliée au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'UQAM, qui brosse le portrait de ses recherches sur l'apprentissage par l'art communautaire, et d'**Émilie Cousineau**, stagiaire à la Chaire et étudiante à la

# Mot de la rédaction

---

maîtrise en technologie éducative à l'Université Laval, qui a produit trois résumés pour notre portrait de la recherche.

Je conclus ce mot en disant que nous savons que l'année n'a pas été de tout repos pour la plupart d'entre nous, qui sommes engagés dans la défense des droits des personnes incarcérées. Nous savons aussi que les instabilités politiques et économiques de tout acabit ne nous faciliteront pas la tâche pour les mois, voire les années à venir. Sachez que vous n'êtes pas seul.e.s, qu'il y a toute une communauté est derrière vous! Merci pour votre engagement et pour vos efforts!

# Communauté d'intérêts

## Activités de la Chaire

### Conférence et symposium

- Le 22 août 2024, Marc-André Lacelle et Frédéric Armstrong ont participé par visioconférence au Symposium national sur l'éducation [en ligne], organisé par Service correctionnel Canada. Ils ont présenté un atelier qui présentait les travaux de recherche et les activités de la Chaire. Le Symposium, intitulé « Connexion d'un océan à l'autre » présenté par les Chefs d'éducation, la Division des programmes de réinsertion sociale et la Division des services de réinsertion sociale, rassemble les personnes qui contribuent, de diverses façons, à l'éducation des personnes incarcérées dans les pénitenciers canadiens. Ce symposium propose des ateliers, des événements de réseautage et de partage de pratique. Il se tient sur deux jours, au mois de septembre, en visioconférence, et réunit des personnes de toutes les provinces du Canada.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, Frédéric Armstrong, chercheur principal et cotitulaire à la recherche de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, a participé, par visioconférence, à une table ronde consacrée à l'enseignement en détention dans le cadre d'une journée d'étude intitulée « L'enseignement en détention », organisée par la Direction de l'administration pénitentiaire de la France. Cet événement a réuni des personnes expertes et professionnelles de l'éducation et du milieu pénitentiaire pour échanger sur les enjeux et les pratiques de l'enseignement en milieu carcéral.

Lors de cette journée, Frédéric Armstrong a partagé son expertise sur l'importance de l'éducation en prison en tant qu'outil de réinsertion sociale, ainsi que les résultats de recherches récentes menées dans le cadre de la Chaire UNESCO. Sa contribution a nourri les réflexions portant sur la perspective des personnes apprenantes quant à leur expérience de l'enseignement en contexte de détention.

Il a partagé cette tribune avec Pierre-Jean Fave, conseiller technique chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés du recteur de l'académie de Dijon, Fabien Marmonier-Lechat, adjoint au responsable national enseignement, sous-direction insertion et probation, ainsi que Jeanne Gavard-Veau, doctorante en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne.

### Prix de la Chaire UNESCO 2025

La Chaire UNESCO, en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord et le Centre de services scolaire des Mille-Îles, remet le prix de la Chaire UNESCO, qui récompense un projet, du matériel ou une stratégie pédagogique innovante en milieu carcéral. Ce prix est remis dans le cadre de l'événement annuel des services éducatifs en milieu carcéral, l'École de printemps, qui s'est tenu cette année le 9 avril à l'hôtel Delta de Trois-Rivières. Le prix de la Chaire vise à souligner et à reconnaître le travail exceptionnel réalisé quotidiennement par les enseignantes et les enseignants dans les pénitenciers fédéraux du Québec ainsi que dans les établissements de détention sous juridiction provinciale. Plusieurs projets inspirants, issus tant du réseau provincial que fédéral, ont été mis à l'honneur et évalués par un jury selon les critères suivants :

# Communauté d'intérêts

---

- Le caractère novateur
- Le réalisme et la pertinence pour des élèves en milieu carcéral
- La transférabilité vers d'autres ÉD ou pénitenciers
- L'impact direct sur le cheminement scolaire des élèves

Le prix a été remis en personne par Marc-André Lacelle et Camille Trembley durant l'événement.

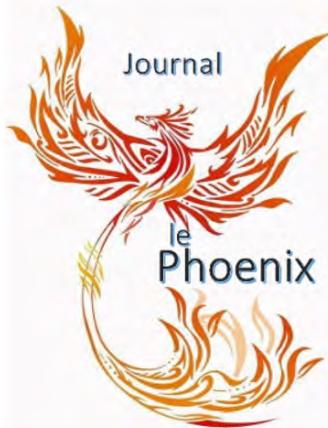
Au **niveau provincial**, Nathalie Dion, Nicole Ranger et Natacha St-Amand, de l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, ont été récompensées pour leur projet le journal **Le Phoénix**. Publié quatre à cinq fois par année, ce journal donne la parole aux personnes incarcérées à travers des textes narratifs, des réflexions, des poèmes, des dessins, ainsi que des recettes réalisables à partir des ingrédients disponibles en cantine. On y retrouve également des jeux variés (énigmes, sudokus, mots croisés) et des concours de création, accompagnés de prix remis en cantine. Le journal met également en lumière les services et les intervenants disponibles aux détenus, comme la bibliothèque, l'OPEX ou encore le programme SAMIS, tout en offrant un espace de soutien pour leurs démarches personnelles. Il valorise particulièrement les réussites scolaires, telles que l'obtention des examens TDG, TENS ou DES, et encourage l'engagement dans un parcours de réinsertion.

Au **niveau fédéral**, Geneviève Pelletier (Établissement Donnacona) et Judith Bernier (Établissement Port-Cartier) ont été reconnues pour leur projet **Des arts visuels en sécurité maximale**. En réponse à une offre limitée de cours optionnels en milieu carcéral, ces deux enseignantes ont mis sur pied des ateliers d'art accessibles, utilisant peu de matériel, mais inspirés du programme d'arts visuels de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Offerts individuellement ou en cohorte, ces ateliers visent à renforcer la motivation scolaire des personnes incarcérées et leur permettent de progresser vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Le projet sera bientôt partagé avec d'autres établissements intéressés.

Lors de l'événement, deux ateliers ont également été proposés :

- **Ce que vos élèves pensent de vous !**, animé par Lyne Bisson et Frédéric Armstrong, a permis de réfléchir à l'impact de l'éducation en prison sur la persévérance scolaire et la réinsertion sociale. En confrontant les perceptions des personnes détenues et des enseignant.e.s, l'atelier a mis en lumière des dimensions souvent invisibles de la réussite éducative.
- **L'école en prison comme espace transformateur**, animé par Camille Trembley et Marc-André Lacelle, a exploré l'école carcérale comme un espace de transformation pédagogique et relationnelle. L'atelier a présenté diverses initiatives internationales illustrant comment l'éducation peut soutenir la désistance et favoriser une véritable reconstruction personnelle.

# Communauté d'intérêts



Couverture du journal *Le Phoenix* et équipe de l'Établissement de Saint-Jérôme. © Marc-André Lacelle



Œuvres des étudiants issus du projet « Des arts visuels en sécurité maximale » et équipe de l'Établissement de Donnacona et Port-Cartier. © Camille Trembley



# Communauté d'intérêts

## Certification à la recherche

### Présentation du programme

Le Cégep Marie-Victorin propose, depuis deux ans, un programme de certification étudiante à la recherche. Cette certification s'inscrit dans une démarche institutionnelle qui vise à renforcer l'engagement scolaire et professionnel et qui a permis à onze personnes étudiantes provenant des programmes de Sciences humaines, Sciences de la nature, Arts, lettres et communication et Travail social de s'initier à la recherche. Dans le cadre de ce programme, la Chaire a reçu cette année deux étudiantes, Roxanne Larivée et Anaïs Redjal. Aux côtés de l'équipe de la Chaire, elles ont été initiées au champ de la recherche appliquée en milieu carcéral.

### Semaine de la recherche et participations des étudiantes

La Chaire a également participé à la Semaine de la recherche, de l'innovation et de la créativité du Cégep Marie-Victorin. Cette semaine vise à créer des passerelles entre savoirs théoriques et pratiques de terrain, tout en favorisant les collaborations interdisciplinaires. À travers une programmation variée, cet événement met en lumière le rôle essentiel de la recherche collégiale comme moteur de transformation pédagogique, sociale et institutionnelle.



→ © Marc-André Lacelle

Dans ce cadre, Roxanne Larrivée et Anaïs Redjal ont pu faire une présentation ayant pour objectif de mettre en lumière le travail réalisé dans le cadre de la certification étudiante à la recherche ainsi que deux projets d'affiches. Elles ont proposé chacune une affiche explorant, selon leur perspective, une thématique liée aux réalités singulières des femmes en détention, en particulier les femmes autochtones, et aux effets transformatifs de l'éducation sur leurs trajectoires.

# Communauté d'intérêts

→ Quelle est l'importance de l'éducation non formelle pour les femmes autochtones incarcérées ?

Par Roxanne Larriée

Quels sont les programmes existants ? Que signifie « éducation non formelle » dans ce contexte ? Quel est l'impact réel de ces programmes pour les femmes autochtones incarcérées, comment leurs trajectoires de vie y sont-elles reliées ? Comment ces programmes peuvent-ils être intégrés efficacement, et améliorés ? Ce projet de recherche étudiant, réalisé dans le cadre de la Certification étudiante à la recherche et encadré par la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, tente de répondre à ces questions en faisant une recension de la documentation existante sur le sujet.

# D'UNE RÉSERVE À UNE CELLULE : LA SURPRÉSENTATION AUTOCHTONE

Anais Redjai



01. Introduction

La surreprésentation des Autochtones dans les prisons canadiennes s'explique par un long passé de colonisation. Les pensionnats, la perte de leurs terres, les politiques d'assimilation et le racisme systémique ont laissé des traces profondes. Ces injustices ont fragilisé les communautés autochtones et les exposent encore aujourd'hui à plus de pauvreté, de discrimination et de surveillance policière.

## 92. Contexte

La surreprésentation des Autochtones dans les prisons canadiennes s'explique par un long passé de colonisation. Les pensionnats, la perte de leurs terres, les politiques d'assimilation et le racisme systémique ont laissé des traces profondes. Ces injustices ont fragilisé les communautés autochtones et les exposent encore aujourd'hui à plus de pauvreté, de discrimination et de surveillance policière.

SEMAINE DE LA RECHERCHE AU CÉGEP MARIE-VICTORIN

100

- | <b>Quelques approches</b>  | <b>Quelques résultats</b>   |
|--|---|
| Analyse documentaire basée sur des rapports officiels<br>(Statistique Canada, Ministère de la Justice) | Héritage colonial : génocide culturel, persécutions, politiques d'assimilation.       |
| des études universitaires et des témoignages autochtones   | Evaluations biaisées : outils non adaptés aux réalités autochtones.                   |
| Approche qualitative et critique, avec un ancrage décolonial et intersectionnel.                       | Manque de ressources : peu accès à des programmes culturellement appropriés.          |
|  | Femmes en sécurité maximale : accès limité aux services de santé et à la réinsertion. |
|  | Racisme systémique : discrimination, marginalisation.                                 |

1

### **05. Résultats**

- Les détenus sont une situation alarmante :
    - 28 % des détenus sous jurisdiction fédérale en 2018 étaient Autochtones, alors qu'ils ne représentaient que 4,3 % de la population canadienne.
    - Chez les Autochtones, la surrépresentation est encore plus marquée : 40 % des détenus fédéraux autochtones en 2018.
  - De 2009 à 2018, la population carcérale autochtone a augmenté de 42,8 %, contre moins de 1 % de la population carcérale globale.
  - Les Autochtones sont aussi :
    - plus souvent détenus avant leur procès,
    - ont moins d'accès à l'aide juridique pour soutenir leur dossier,
    - et passent moins de temps avec un avocat.
  - En 2020 dans les TA, les Autochtones représentaient environ 33 % des admissions en détention fédérale, alors qu'ils constituaient environ 5 % de la population adulte autochtone au Canada.

**REMERCIEMENTS**

• Mise en Ligne : Céline Gauthier, Céline.Gauthier@pol.pol.ca  
• Mise en forme : Isabelle Bouchard, Isabelle.Bouchard@pol.pol.ca  
• Mise en page : Mélanie Tremblay, Melanie.Tremblay@pol.pol.ca  
• Accès à la recherche : Sébastien Léveillé, Sébastien.Léveillé@pol.pol.ca

1

- Héritage colonial : génocide culturel, pensionnats, politiques d'assimilation.
  - Évaluations biaisées : outils non adaptés aux réalités autochtones.
  - Manque de ressources : peu d'accès à des programmes culturellement appropriés.
  - Femmes en sécurité maximale : accès limité aux services et à la réinsertion.
  - Racisme systémique : discrimination, réminiscence de la colonisation.

Rechnergruppe



36 G. L.

Pour que le système de justice réponde véritablement aux réalités et aux besoins des peuples autochtones, il ne suffit pas d'ajuster les mécanismes existants, il faut un changement profond, ancré dans la reconnaissance du territoire causé par des siècles d'oppression coloniale. Cela implique d'intégrer des approches culturellement enracinées comme la justice réparatrice autochtone, de former les intervenants à la réalité historique et culturelle des Premiers Peuples, et surtout, de redonner aux communautés autochtones le pouvoir de participer activement aux décisions qui les concernent. La présérence

*Semaine de la recherche - Cégep Marie-Victorin*

9

# Communauté d'intérêts

## Nouvelles

### En Finlande

Le projet Smart Prison, mené en Finlande de 2018 à 2022, vise à digitaliser les prisons et développer des solutions basées sur l'IA pour la gestion et la réinsertion des personnes incarcérées. Parmi les initiatives figurent l'utilisation de l'IA pour la planification des peines, la réalité virtuelle à des fins thérapeutiques, ainsi que la formation des personnes incarcérées aux technologies de l'IA. Le programme inclut également des projets comme RISE AI et Aurora AI pour accompagner les personnes incarcérées vers la sortie. Pia Puolakka, chercheuse et psychologue, expose les résultats, les enseignements tirés ainsi que les enjeux éthiques liés à l'usage de l'IA en milieu carcéral.

Pia Puolakka est une psychologue et psychothérapeute finlandaise, spécialisée en psychologie légale et en hypnothérapie. Elle a travaillé pendant 14 ans au sein du système pénitentiaire finlandais, où elle a occupé divers postes, notamment en tant que psychologue en milieu carcéral. Depuis 2012, elle est membre de l'Agence des sanctions pénales (Criminal Sanctions Agency) de Finlande.

[\*\*Australasian Corrections Education Association. \(2024, February 19\). The Learning Chronicles \(Edition 8\).\*\*](#)

[\*\*Prisoners in Finland Are Learning AI and Taking Online Tech Courses - Business Insider\*\*](#)

### Aux États-Unis



L'organisation REFORM Alliance, une organisation à but non lucratif américaine fondée en 2019, œuvre à la réforme de la probation, de la libération conditionnelle et des peines de prison en proposant des modifications aux lois, aux systèmes et à la culture pour créer de véritables voies vers l'emploi et le bien-être. Elle a rappelé l'histoire de James « Yaya » Hough, un ancien détenu ayant servi 27 ans en prison, qui a créé des portraits de ses codétenus. Après sa libération, Hough a été accueilli en résidence à l'Office du procureur de district de Philadelphie, où il a réalisé des portraits de personnes impliquées dans la réforme de la justice, notamment des avocats, des juges et des victimes, dans le cadre de l'exposition *Points of Connection*.

La mission de REFORM Alliance est de réunir des experts, des leaders du système judiciaire, des défenseurs et des décideurs politiques pour trouver des solutions sensées visant à transformer la probation et la libération conditionnelle. L'objectif est de réduire considérablement le nombre de personnes inutilement

# Communauté d'intérêts

piégées dans le système de justice pénale et d'augmenter le nombre de personnes passant de la supervision à l'emploi et au bien-être.

Ulaby, N. (2020, 19 octobre). [Meet The First Artist In Residence At Philadelphia's District Attorney's Office](#). NPR.

REFORM Alliance. (n.d.). [Our approach](#).

## En Angleterre

La correspondante en éducation, Sally Weale, présente dans son article une initiative éducative novatrice dans les prisons anglaises, où des détenus ont l'opportunité d'étudier la philosophie antique, notamment les enseignements d'Aristote sur l'éthique et la rhétorique. Ce programme vise à aider les prisonniers à développer des compétences en communication, en prise de décision et en gestion des émotions, en les engageant également dans l'étude de la tragédie grecque Philoctète de Sophocle. Les participants rapportent des impacts significatifs, tels qu'une meilleure réflexion personnelle et une communication plus efficace. Soutenu par l'Université de Durham et l'organisme de charité en éducation Novus, le programme est actuellement déployé dans deux prisons pour hommes, avec des projets d'expansion vers des établissements pour femmes.

Weale, S. (2025, 12 avril). [Classicalists take 'ancient philosophical wisdom' into English jails](#). The Guardian.

## En Belgique

Les prisons belges, confrontées à une surpopulation et une pénurie de personnel, font face à des défis pour offrir une éducation en milieu carcéral, bien que l'enseignement soit un droit humain et un besoin social. Trois quarts des détenus sont peu instruits et le taux de récidive atteint 60%. Le Conseil de l'Europe a incité l'État fédéral à réformer sa politique carcérale. L'éducation en prison devient un enjeu clé dans ce contexte difficile.

Fillon, T. (2024, 1<sup>er</sup> avril). Éducation en prison : un droit encore en détention ? [La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente](#).

La situation dans les prisons belges faisait d'ailleurs l'objet d'un article dans *The Brussels Times*, signé par Ciara Carolan, sur les grèves en milieu pénitentiaire. Carolan cite la chercheure et postdoctorante Dorien Brosens, à la Vrije Universiteit Brussel, qui se dit convaincue de la bonne volonté des personnes qui travaillent dans le système carcéral, mais qui souligne du même souffle qu'il est impossible d'offrir des services de qualité à cause d'un manque persistant de personnel. Globalement, les prisons belges sont surpeuplées et en sous-effectif chronique. En plus de souligner que l'incarcération n'est pas la meilleure

# Communauté d'intérêts

---

solution pour toutes les personnes qui ont des démêlés avec la justice, Brosens souligne que la réintégration sociale, une responsabilité collective selon elle, doit être au cœur des réflexions pour améliorer le système dans son ensemble, notamment par le biais de programmes d'éducation en prison.

Carolan, C. (2024, 7 décembre). [Why are Belgian prison workers always on strike?](#) The Brussels Times.

## À l'international

L'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) de l'UNESCO a lancé une collection mondiale de bonnes pratiques en matière d'éducation en milieu carcéral. Cette initiative présente 16 études de cas illustrant des approches innovantes et efficaces pour promouvoir l'accès à l'éducation des personnes incarcérées. Ces projets, menés par des autorités pénitentiaires, des ONG, des groupes de la société civile, des organisations internationales et des institutions éducatives, visent à réduire la récidive, favoriser la réintégration sociale et professionnelle des détenus, et promouvoir des sociétés plus cohésives.

Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). (2024, 16 octobre). [Études de cas sur l'éducation en prison](#). UNESCO.

## Aux Philippines : Études de cas

Le projet Read Your Way Out (RYWO), lancé en 2022 aux Philippines, vise à réduire la surpopulation carcérale en offrant aux détenus la possibilité de réduire leur peine en participant à des activités éducatives, notamment la lecture et l'engagement dans des clubs de lecture. Ce programme, soutenu par l'ONUDC, le Bureau de la gestion des prisons et de la pénologie (BJMP) et la Bibliothèque nationale des Philippines, a permis la création de 13 bibliothèques pénitentiaires, offrant ainsi aux détenus un accès à des ressources éducatives pour leur développement personnel et leur réinsertion sociale.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). (2024, 11 octobre). [Read Your Way Out, Philippines](#). Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).

---

# Compte rendu de recherche

**Par Marie Michèle Grenon, chercheuse postdoctorale affiliée au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'UQAM.**

## L'apprentissage par l'art communautaire : une incursion dans le processus de création de l'œuvre *Inconditionnelles d'Art Entr'Elles*.

Au printemps 2022, le Collectif Art Entr'Elles a lancé un nouveau projet d'art communautaire centré sur la parole de femmes judiciarises. L'objectif était d'amener chacune d'entre elles à élaborer un récit personnel sous la forme d'une capsule sonore et de les scénographier de manière à créer une œuvre collaborative déployée en deux volets : une installation *in situ* et une plateforme Web. Pour ce faire, le groupe formé de sept femmes, devenues artistes communautaires, a été appuyé par deux artistes professionnelles et une coordonnatrice affiliée à la Société Elizabeth Fry du Québec qui soutient le Collectif Art Entr'Elles.

Après avoir obtenu les autorisations éthiques requises et le consentement des membres du groupe, je me suis intégrée à ce noyau en tant que chercheuse. Dans le cadre de mes recherches postdoctorales, je me suis intéressée aux activités du Collectif Art Entr'Elles comme un espace d'apprentissage non formel pour les adultes. J'ai mené une recherche ethnographique de terrain durant toutes les étapes de création de l'œuvre intitulée *Inconditionnelles* jusqu'à l'exposition de l'installation *in situ*, qui a eu lieu en avril 2023. Ainsi, j'ai fait de l'observation participante lors des ateliers de recherche-création animés par cinq artistes professionnelles dont le travail met en avant le récit. À travers les activités proposées par une poète, une artiste sonore, une réalisatrice, une scénariste et une conteuse, les femmes ont expérimenté ces différentes disciplines, en plus de préparer leur récit personnel. J'ai également assisté avec elles à trois ateliers de reconnaissance des compétences. Après une pause estivale, onze ateliers complémentaires ont été organisés pour parachever les œuvres individuelles et préparer leur interprétation en vue de l'enregistrement dans un studio professionnel. Des discussions en groupe ont également permis de réfléchir à la structuration des capsules individuelles pour articuler l'installation sonore collective.

Alors que l'équipe artistique professionnelle procédait au montage des capsules sonores et au développement du dispositif d'écoute *in situ*, j'ai mené cinq entretiens semi-dirigés avec les artistes communautaires afin d'approfondir leur expérience et les apprentissages réalisés dans le cadre du projet. J'ai aussi mené des entrevues avec la coordonnatrice et les artistes professionnel.le.s lié.e.s au projet, dont les observations ont permis d'appuyer certains propos mentionnés par les femmes.

### Apprendre dans un processus artistique

Selon les analyses préliminaires de mes données, les apprentissages réalisés par les femmes à travers le projet peuvent être regroupés dans au moins trois catégories: Il s'agit d'apprentissages artistiques et/ou technologiques, d'aptitudes avec l'écrit et de la connaissance de soi.

Au cours des ateliers, les artistes professionnel.le.s affilié.e.s au projet ont initié les femmes à différents médiums, techniques et au travail d'une variété d'artistes, dont plusieurs leur

# Compte rendu de recherche

---

étaient inconnus. Ainsi, les artistes communautaires ont expérimenté la composition et les installations sonores, la baladodiffusion, le bruitage, sans compter qu'elles ont découvert des œuvres poétiques et cinématographiques qui les ont interpellées. Ces apprentissages ont enrichi leur démarche de création pour réaliser leur œuvre, en plus de contribuer à développer leur culture générale et artistique.

Dans le cadre de ce projet de création sonore, l'écrit s'est rapidement imposé lors des activités artistiques et pour la préparation des capsules individuelles. En effet, les artistes communautaires ont dû rédiger leur récit sous la forme d'un texte pour faciliter l'enregistrement en studio et le travail de montage. Bien que la plupart des femmes du groupe aient mentionné qu'elles écrivent assez peu dans leur vie quotidienne, elles ont réussi à composer des textes introspectifs d'une grande puissance. Au fil de la démarche de création, les artistes communautaires ont développé leur confiance en soi pour s'exprimer par l'écrit. Certaines d'entre elles ont également affirmé qu'elles mettent davantage en pratique cette compétence dans leur vie personnelle depuis la fin du projet.

En rétrospective, les artistes communautaires ont indiqué que les activités du projet Art Entr'Elles leur avaient permis de mieux se connaître et de développer des aptitudes. En participant aux ateliers artistiques et de reconnaissance des compétences, les femmes se sont发现 de nouvelles habiletés, en plus de prendre conscience de leurs qualités et de leurs forces. Elles ont également fait preuve d'introspection pour élaborer leur récit, et plusieurs d'entre elles estiment que cette démarche leur a permis de progresser dans leur cheminement personnel. Les femmes ont mentionné être fières de leur travail lors de la présentation de l'œuvre collective finalisée.

En somme, les résultats de ma recherche montrent que le projet d'art communautaire du Collectif Art Entr'Elles a été plus qu'un passe-temps pour les femmes participantes. Ces dernières y ont fait des apprentissages en lien avec les arts, la technologie, la littératie, ainsi que sur elles-mêmes. Plus encore, elles ont articulé et pris la parole sur des sujets qui les touchent. À vous maintenant de les écouter en parcourant la plateforme Web (<http://www.inconditionnelles.com>), où vous pourrez également connaître les prochaines dates d'exposition de l'installation *in situ*.

*Marie Michèle Grenon est titulaire d'un doctorat en anthropologie de l'Université Laval. Elle s'intéresse à la littératie et à l'éducation des adultes, aux multimodalités, ainsi qu'à l'accès à l'information et à sa compréhension. Avec Virginie Thériault, elle a rédigé l'article « Literacy learning and changing social practices in a community art project for women with experience of the criminal justice system », publié dans le International Journal of Lifelong Education (2024).*

---

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens



Dorien Brosens est professeure assistante et chercheuse postdoctorale dans le domaine des sciences de l'éducation des adultes. En tant que membre fondatrice du groupe de recherche PALD, ses travaux portent sur les programmes de pairs, la citoyenneté active et les formes d'apprentissage innovantes en milieu carcéral. Sa recherche couvre les activités d'apprentissage formel, non formel et informel. Elle coordonne plusieurs projets de recherche et encadre des doctorants sur des thématiques liées à l'apprentissage et à la participation en prison.

Entretien traduit de l'anglais et édité par Frédéric Armstrong

**Frédéric Armstrong : Pouvez-vous nous parler de votre parcours de chercheure, de votre domaine de recherche actuel et de ce qui vous a amenée à travailler avec des apprenants incarcérés ?**

**Dorien Brosens :** Cela a commencé en 2010-2011, lorsque j'ai fait ma maîtrise en sciences de l'éducation des adultes. Pour ma thèse de maîtrise, j'ai mené des entrevues avec des partenaires de personnes incarcérées afin de mieux comprendre comment elles vivent la détention de leur partenaire. Et c'est ce qui m'a poussée à plonger plus profondément dans les prisons d'incarcération en tant qu'institutions.

À la fin de mon programme de maîtrise, j'ai été approchée par mon promoteur de doctorat. À ce moment-là, ils avaient reçu la demande de la prison d'Anvers, en Flandre, de mener des recherches sur les besoins des personnes en prison en lien avec des programmes et des activités (éducation, activités sportives, activités culturelles...). Mon conseiller m'a demandé si je voulais participer à cette étude, pour mettre en place une recherche-action participative sur ce sujet. Et j'ai dit oui. Ça a commencé comme ça.

Actuellement, je m'intéresse particulièrement à la participation active, aux types de participation active et aux programmes de pairs en prison. Ce projet est issu d'une deuxième étude que j'ai menée dans la prison de Gand. Les administrateurs de la prison voulaient savoir quels types de participation ou d'implication des personnes incarcérées avaient dans

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

cette prison. En faisant la revue de littérature pour cette étude, je suis tombée sur des programmes de pairs au Royaume-Uni, ce qui m'a incitée à approfondir ces programmes.

**F.A. : Vous avez parlé de la participation active. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce qui rend la participation active plutôt que passive ?**

**D.B. :** La participation des citoyens présente différents niveaux d'engagement dans l'élaboration du programme. Par exemple, vous pouvez être informé sur les programmes sans avoir votre mot à dire sur leur format, ce qui est un type de participation assez inactif. Vous pouvez également être consulté dans le cadre d'un sondage. Encore une fois, la participation à l'orientation du programme n'est pas très active : les administrateurs peuvent choisir d'ignorer les résultats du sondage.

Dans les formes de participation plus actives, les individus ont voix au chapitre tout au long du processus, de la conception à la mise en œuvre. Dans ce format, la voix des personnes incarcérées n'est pas simplement prise en compte: elles font partie de groupes de travail avec des professionnels. Elles participent activement à l'élaboration du programme et à la prise de décisions.

Comme je l'ai dit, mes premières études en prison étaient des projets de recherche-action participative, qui ont mené à des actions concrètes dans la pratique. C'est aussi ce qui me motive à faire de la recherche sur ce sujet. Je veux faire partie des changements concrets pour les personnes incarcérées. Pour en revenir à l'étude dans la prison de Gand, j'ai d'abord pensé que les programmes disponibles au Royaume-Uni, comme les programmes d'intégration dirigés par des pairs pour les nouveaux prisonniers ou le soutien émotionnel pour les personnes à risque de suicide, étaient très intéressants. Au début, on m'a dit que de tels programmes étaient impossibles et que le directeur de la prison ne permettrait jamais de telles choses. En effet, ce genre d'initiatives est très difficile à vendre aux administrateurs de prisons, car elles semblent donner trop de pouvoir aux personnes incarcérées. Pourtant, 7 à 8 ans après la fin de cette étude, il existe des programmes d'intégration dirigés par des pairs dans trois ou quatre prisons en Flandre. C'est un long processus, mais ça fonctionne !

**F.A. : Donc, juste pour peindre un peu le tableau pour les lecteurs qui ne connaissent pas le système carcéral belge. Pouvez-vous décrire les prisons dans lesquelles vous avez travaillé ?**

**D.B. :** Les programmes d'intégration dont j'ai parlé sont principalement dans les prisons en détention provisoire, pour les personnes qui n'ont pas encore été condamnées. Mais pour expliquer le système belge en termes très simples, le gouvernement fédéral est responsable de la prison, des bâtiments, des gestionnaires de prison, du matériel de sécurité. Puis, les communautés, la Flandre et la Wallonie, sont responsables de fournir des services et des activités en prison, y compris des programmes éducatifs. Les cours en prison sont offerts par les systèmes éducatifs pour adultes de chaque région. D'autres activités culturelles ou sportives sont parfois organisées par des organismes à but non lucratif qui se rendent dans les prisons.

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

**F.A. : Donc, puisque nous parlons de la Belgique, y a-t-il quelque chose de particulier dans la réalisation de recherches sur ce sujet en Belgique ?**

**D.B.** : Bien sûr, la recherche-action participative n'est pas facile à faire en prison. J'imagine que c'est vrai partout, pas seulement en Belgique. Néanmoins, nous avons pu le faire dans deux prisons parce que les administrateurs de la prison nous ont demandé de faire un projet de recherche et ont montré une volonté de trouver des solutions aux problèmes que nous avons découverts dans nos études. Certaines personnes pensent qu'il y a un peu trop de recherche actuellement, mais nous avons toujours de bonnes relations avec les administrateurs.

**Marc-André Lacelle : Y a-t-il des défis particuliers à offrir des programmes éducatifs dans les prisons belges ?**

**D.B.** : En Belgique, environ 44 % de notre population carcérale n'a pas la nationalité belge. Et c'est une raison pour laquelle, de 2017 à 2020, nous avons eu un projet axé sur la participation des ressortissants étrangers dans nos prisons. Nous sommes allés dans quatre prisons pour savoir à quel type d'activités les étrangers pouvaient participer, quels étaient les obstacles à la participation, etc.

Nous avons constaté que, bien qu'en principe, tout le monde ait le droit de participer à des activités éducatives, dans la pratique, si les gens ne parlent pas le néerlandais, ils sont exclus de nombreuses activités. Ils doivent d'abord apprendre le néerlandais, puis ils peuvent participer à d'autres activités. Même lorsque les gens n'ont pas le droit de rester en Belgique, il est difficile de les préparer à l'emploi. Bref, les ressortissants étrangers ne peuvent pas vraiment participer à des activités axées explicitement sur la réinsertion. C'est un énorme défi pour les praticiens aussi.

Plus généralement, notre système carcéral traverse une énorme crise. Cette semaine, nous avons eu plus de 13 000 personnes dans nos prisons. Nous sommes un très petit pays, et c'est le plus grand montant que nous ayons jamais eu. Beaucoup de nos prisons sont surpeuplées. Il est également très difficile pour ceux qui offrent des services d'activités de faire ce qu'ils doivent faire, car notre personnel pénitentiaire est souvent en grève. Les agents pénitentiaires sont surchargés de travail et les prisons manquent de personnel.

**M-A.L. : Nous sommes confrontés à des défis similaires dans nos propres administrations.**

**F.A. : Je suis curieux parce que vous avez dit que vous aviez été approchée par l'administration pénitentiaire pour effectuer des recherches dans leur établissement. Quelle est la relation avec l'administration pénitentiaire dans son ensemble en tant que chercheure et défenseure des droits des prisonniers ?**

**D.B.** : C'est une question complexe, en partie à cause de la complexité du système belge. L'administration pénitentiaire générale est responsable de l'infrastructure carcérale, et notre participation à elle est très fondamentale. Notre relation avec ceux qui offrent des services d'éducation et avec les gens qui coordonnent les activités dans les prisons est plus profonde, et je pense que nous avons un très bon lien avec eux. Nous participons à leur processus de planification des politiques et nous fournissons des commentaires fondés sur la recherche. Mais c'est parfois un peu plus délicat avec le personnel sur le terrain.

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

Certaines personnes se demandent ce que nous faisons et pourquoi nous venons dans leurs prisons.

### F.A. : Comment gérez-vous ces tensions ?

**D.B.** : Cela peut être difficile, oui. Mais nous pouvons acquérir beaucoup d'informations en travaillant avec le personnel pénitentiaire. Au cours de notre projet de recherche participative à Gand, nous avions deux gardiens siégeant à notre comité directeur, ce qui était vraiment précieux. Ils avaient une autre perspective et c'était génial, mais c'est vraiment difficile, en général.

De nombreux membres du personnel sont en faveur d'activités et de la recherche sur ce sujet, mais beaucoup restent sceptiques. Ils se demandent pourquoi nous faisons des recherches, pourquoi nous ne dépensons pas l'argent pour autre chose, etc.

### F.A. : Quel est l'obstacle pour eux ? Est-ce un manque de formation ? Est-ce une question culturelle ? Est-ce une différence de valeurs ?

**D.B.** : Un manque de formation, je dirais. On peut devenir gardien de prison tout de suite après des études secondaires. Ils doivent suivre une formation, mais elle est très limitée et axée sur les opérations et la sécurité plutôt que sur l'intervention et la réhabilitation. Des efforts sont déployés pour améliorer cela, mais nous ne voyons pas beaucoup de changements dans la pratique.

### F.A. : Oui, c'est compliqué. Et ce n'est pas un travail attrayant pour beaucoup de gens.

**D.B.** : Non, et il y a aussi beaucoup d'attention très négative dans les médias, avec des problèmes de surpeuplement et toutes ces choses. C'est difficile pour les membres du personnel pénitentiaire.

### M-A.L. : Encore une fois, il semble que le Québec et la Belgique font face à des défis très similaires...

### F.A. : Pouvez-vous nous en dire plus sur ces programmes d'intégration dirigés par des pairs que vous avez mentionnés plus tôt ?

**D.B.** : Beaucoup de gens qui arrivent en prison pour la première fois ne savent rien de la façon dont cela fonctionne. Les programmes d'intégration visent à répondre à toutes les questions de base, comme où et quand vous prenez une douche, comment vous pouvez passer des appels téléphoniques, etc. Les programmes d'intégration dirigés par les pairs réduisent la charge de travail du personnel pénitentiaire et fournissent une très bonne information aux nouveaux détenus. De plus, il est important que les personnes qui offrent ces programmes d'intégration soient formées non seulement sur l'information elle-même, mais aussi sur la façon de la communiquer. Cette formation est très importante et enrichissante pour ces personnes.

### F.A. : J'aimerais peut-être commencer la prochaine question en rappelant que nous avons parlé de ce sujet dans le cadre de notre section «portrait d'apprenant» d'un précédent bulletin et qu'ils étaient très sceptiques à l'égard des programmes de soutien par les pairs en prison. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces programmes d'apprentissage et

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

**de soutien par les pairs, et nous dire ce que vous en pensez ? Est-ce que cela aide ? Devrions-nous les mettre en œuvre, etc. ?**

**D.B.** : Si vous regardez la recherche sur les programmes par les pairs, il y a un large éventail de sujets qu'ils peuvent aborder: il peut s'agir de l'accueil, comme je l'ai expliqué plus tôt, mais aussi d'activités de sensibilisation au VIH ou à l'hépatite C en prison. Il peut aussi s'agir de prévention du suicide. Bref, les programmes offerts par les pairs varient beaucoup et sont tous organisés de manière différente.

Parler de programmes par les pairs, en termes généraux, n'est donc pas facile. Mais nous voyons que, s'il y a une adhésion institutionnelle — si le directeur de la prison et le personnel de la prison y sont favorables — ces programmes peuvent être organisés et peuvent avoir un énorme potentiel.

La plupart du temps, ces initiatives commencent pour une raison précise, comme, par exemple, la diminution de la charge de travail du personnel pénitentiaire. C'est particulièrement le cas pour les programmes d'accueil ou les programmes de prévention du suicide.

Dans ce dernier cas, l'idée est de réduire le nombre de tentatives de suicide. Mais en fait, lorsque ces programmes sont mis en œuvre, on constate que le plus grand effet de ces programmes porte sur les possibilités d'apprentissage pour les personnes qui soutiennent d'autres personnes incarcérées.

Nos études démontrent que les pairs qui offrent des services peuvent acquérir de nouvelles compétences, comme des compétences en communication, et que leurs connaissances sont améliorées. Les connaissances acquises dépendent en grande partie du programme, mais l'expérience en général peut également contribuer à la reconstruction de l'identité. Les pairs en viennent à se voir différemment: ils voient qu'ils peuvent aider d'autres personnes, qu'ils valent quelque chose, qu'ils ne sont pas seulement des criminels. Et lorsqu'ils parlent de leur rôle de pair-aidant, ils font le lien avec leur rôle de membres de la famille et d'amis. Cette expérience permet également de donner un sens au temps passé en prison.

Cependant, il faut reconnaître qu'il y a aussi des effets négatifs. C'est particulièrement vrai pour les pairs qui offrent des services dans les programmes axés sur la prévention du suicide. Ils entendent des histoires très difficiles et lourdes d'autres personnes incarcérées, ce qui peut avoir des effets négatifs sur leur propre bien-être mental et mener à l'épuisement professionnel.

C'est pourquoi la structure de ce programme est si importante. Les pairs qui offrent des services doivent être soutenus par des professionnels. Il faut qu'ils puissent parler de leurs expériences avec des professionnels ou, au moins, avec d'autres pairs pour pouvoir apprendre les uns des autres.

**F.A. : Et j'imagine qu'ils doivent avoir accès à quelqu'un pour faire un retour d'expérience.**

**D.B.** : C'est vraiment important. Ils ont également besoin de se sentir soutenus.

**F.A. : Y a-t-il de bonnes pratiques ou des choses à éviter lors de la mise en œuvre de ce type de programmes par les pairs ?**

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

**D.B.** : La première chose que je soulignerais, c'est l'importance de la participation des personnes ayant vécu l'incarcération dans ces programmes. Certains sont très sceptiques à l'égard des programmes dirigés par les pairs, et une chose que j'ai entendue pour réduire ce scepticisme est de discuter ouvertement avec le premier groupe et de leur demander: de quelle formation avez-vous besoin? Quels défis rencontrez-vous ? Quels outils avez-vous et de quels outils avez-vous besoin ?

Les programmes dirigés par les pairs doivent intégrer l'expérience des pairs. Les programmes devraient être élaborés conjointement par le personnel pénitentiaire et le premier groupe d'éducateurs ou de pairs, puis, plus tard, lorsque vous formez de nouvelles personnes, vous pouvez leur dire que cette formation a été élaborée conjointement. Cela augmente la confiance de toutes les personnes impliquées dans le programme.

Un autre exemple d'intégration de personnes ayant des expériences vécues est expérimenté au Nouveau-Mexique, aux États-Unis, où des personnes ayant travaillé comme pairs éducateurs en détention sont embauchées après leur libération pour aller en prison et former de nouveaux pairs éducateurs. Cela augmente également la confiance de la population carcérale dans le programme.

Cependant, si vous travaillez avec des personnes ayant des expériences vécues, vous devez également les soutenir. Et, bien sûr, vous ne pouvez pas leur laisser toute la responsabilité.

**M-A.L. : Il y a une sorte de continuité entre l'intérieur des murs et l'extérieur de la prison par la suite.**

**D.B. :** Oui.

**F.A. : Nous n'avons pas encore de programmes de soutien par les pairs au Québec, donc c'est très intéressant de voir comment nous pourrions peut-être les mettre en œuvre, et je suis sûr que les gens qui lisent l'infolettre le trouveront cela très intéressant. Merci pour cela.**

**Nous aimerais maintenant parler du groupe de recherche PArticipation & Learning in Detention (PALD), un mélange très intéressant d'expertises et de champs d'études qui comprend la criminologie, les sciences de l'éducation et les sciences du sport, dans l'étude de l'éducation en prison. Pourriez-vous décrire le groupe de recherche ?**

**D.B. :** Le groupe a été créé en 2017 et nous avons quatre piliers de recherche. Le premier est l'étude des types novateurs d'apprentissages en prison, comme l'apprentissage par les pairs, le soutien par les pairs, et les programmes de citoyenneté active dont nous avons parlé plus tôt. Nous avons également un chercheur au doctorat qui se concentre sur le pouvoir transformateur de la musique et des programmes de musique participative en prison.

Le deuxième pilier concerne les transitions dans la participation et l'apprentissage, afin de déterminer ce qui motive les gens à participer aux activités carcérales et comment ces motivations changent au fil du temps.

Le troisième pilier porte sur la réintégration, dans une perspective multidimensionnelle, qui met l'accent sur différents domaines comme l'éducation, le logement, l'argent, les finances et la santé mentale.

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

Le dernier pilier, qui s'étend sur les trois premiers, est de générer des méthodes de recherche innovantes ou créatives pour les sciences du sport dans les prisons. Il y a quelques semaines, nous avons soumis, en collaboration avec un professeur en sciences du sport, une proposition de projet portant sur le rôle du sport dans le processus de réinsertion.

Tous nos projets ne sont pas des projets de recherche conjoints, mais les échanges entre les différents départements sont importants. Nous sommes tous liés à la même université, mais le fait de nous réunir en pratique avec nos collègues de criminologie et de sciences du sport permet à chacun d'être conscient des différentes choses qui se passent également.

**M-A.L. : Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet BRuG, qui concerne l'importance de la continuité entre les programmes à l'intérieur et à l'extérieur ?**

**D.B. :** Oui, ce projet est le résultat d'une vaste recherche sur la réintégration en Flandre et à Bruxelles. L'une des premières choses que nous avons remarquées, c'est que lorsque les gens sont libérés, tout ce qui se fait en prison cesse. Nous voulions trouver quelque chose qui nous permettrait de faire un pont entre l'intérieur et l'extérieur de la prison, ce qui a mené au projet Learning Inside Out, un projet qui a commencé avec un financement des fonds sociaux européens.

L'idée du projet est d'avoir une conversation avec chaque personne pour savoir ce qu'elle veut faire après sa détention, si cela est réellement possible de le faire avec un casier judiciaire, et ensuite de déterminer de quel type d'éducation elle a besoin pour y parvenir.

Le programme était basé sur les besoins des personnes. Par exemple, une personne pouvait terminer ses études secondaires en participant aux activités de groupe en prison ou, si cela n'était pas possible ou si elle ne s'inscrivait pas dans le programme, on essayait de voir si cela pouvait être organisé différemment. Des liens ont été établis entre l'unité et les universités ou avec les écoles secondaires.

Malheureusement, le financement de ce programme a cessé et notre gouvernement a décidé de ne plus le financer.

**M-A.L. : Pourquoi pensez-vous que ce genre de programme est particulièrement important ou efficace ?**

**D.B. :** L'orientation individuelle est essentielle, mais la continuité est également très importante. Cela soutient la motivation et d'autres éléments cruciaux dans cette transition, comme la confiance. De nombreuses personnes incarcérées à qui nous avons parlé nous ont dit qu'elles étaient fatiguées de toujours raconter leur histoire et d'avoir à établir la confiance avec de nouveaux éducateurs ou d'autres intervenants. Beaucoup d'entre elles ont dit qu'elles n'en avaient plus envie: « Je ne veux pas raconter mon histoire encore et encore. Je veux une certaine continuité et juste une personne en qui j'ai confiance et sur qui je peux compter. » C'est l'un des défis que nous rencontrons souvent dans le processus de réinsertion.

**F.A. : Avez-vous des projets de recherche ou des activités de recherche à venir que vous aimeriez partager avec nos lecteurs ?**

**D.B. :** Oui, j'ai récemment publié un article, une étude que nous avons menée auprès de

# Portrait de chercheuse

## Dorien Brosens

femmes en prison en Belgique et en Norvège sur les symptômes de difficultés de lecture et d'écriture et du TDAH, en collaboration avec Lisa Jones de l'Université de Bergen.

Un autre projet de recherche aux Pays-Bas porte sur les types informels de relations de soutien par les pairs, dans lesquelles les gens se soutiennent mutuellement, fournissent de l'information, offrent un soutien émotionnel, etc., mais qui restent invisibles pour les praticiens de l'éducation et les chercheurs parce que cela se fait de manière informelle.

**F.A. : Avez-vous quelque chose par quoi vous aimerez conclure ?**

**D.B. :** Il semble que beaucoup d'interventions auprès des personnes incarcérées soient axées sur leurs déficits, sur des choses qui sont censées ne pas fonctionner chez elles. J'aimerais qu'on se concentre davantage sur les forces et les talents de ces personnes, sur d'autres choses positives qu'elles font lorsqu'elles sont en prison, comme les programmes de pairs. Et rendez ces choses visibles !

Pour aller plus loin :

- Brosens, D., Helland, W. A., Jones, L. Ø., Marynissen, S., & Morken, F. (2025). *Self Reported Symptoms of Reading and Writing Difficulties and ADHD Among Females in Prison: A Comparison Between Belgium and Norway*. Scandinavian Journal of Psychology, 1-9. <https://doi.org/10.1111/sjop.13101>
- Marynissen, S., Vandermeersche, G., & Brosens, D. (2024). A Realist Lens on Participatory Music Programmes in Prison 1 , 2. In Arts in Criminal Justice and Corrections: International perspectives on methods, journeys and challenges (pp. 67-84). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003401582-6>

# Formation et sensibilisation

## Portraits d'apprenants — Jamar Williams



Jamar Williams est un nouveau membre de l'équipe du BPI, mais il n'en est pas à ses débuts dans le domaine de la réintégration après l'incarcération. En tant que Conseiller principal en réinsertion, il a plus de dix ans d'expérience acquise au sein même des murs carcéraux. Pour Jamar, l'un des endroits les plus riches des États-Unis est en réalité le système carcéral : derrière les barreaux se trouvent des idées et des rêves, en attente d'être concrétisés et libérés dans notre société. Avec passion et sagesse, il partage son expertise lors de conférences et sur les campus, afin de conseiller d'autres acteurs engagés dans les processus de réintégration communautaire. Lorsqu'il s'agit de parler de l'état psychologique à la sortie de prison et de l'accompagnement requis, Jamar parle en connaissance de cause — tant sur le plan professionnel que personnel.

Entretien traduit de l'anglais et édité par Frédéric Armstrong

**F.A. : Merci, Jamar, d'avoir accepté de parler avec nous. Pouvez-vous m'en dire plus sur votre parcours ? Qui êtes-vous ? Que faites-vous maintenant ? Quelle est votre trajectoire de vie, votre parcours universitaire et votre relation avec l'éducation ?**

**J.M. :** Je m'appelle Jamar Williams. Je suis conseiller principal en réinsertion pour le Bard Prison Initiative (BPI). C'est un travail que j'aime beaucoup.

**F.A. : Depuis combien de temps le faites-vous ?**

**J.M. :** Je suis là depuis environ 18 mois. Dans ce rôle, je travaille dans sept prisons pour aider les étudiants dans le processus de réinsertion sociale et tout ce que cela implique.

**F.A. :** Vous êtes donc une sorte de liaison entre ce qu'ils font et le projet BPI. Vous parlez avec les membres de BPI à l'intérieur et vous les guidez ou du moins les accompagnez tout au long du processus de réintégration.

# Formation et sensibilisation

**J.M.** : Oui, c'est un peu comme conseiller, mais aussi comme coach.

Tout au long du processus, dès qu'ils sont admis. Je leur souhaite bienvenue dans le programme, mais je les informe aussi de ce qu'est la réinsertion sociale et de la façon dont je travaillerai avec eux à certains moments de leur parcours.

Lorsqu'ils sont inscrits pour la première fois dans la cohorte, nous avons ce qu'on appelle des « conférences de première année » pour présenter le programme, les immerger dans la culture de BPI — ce que cela signifie —, mais aussi, dans le même espace, leur montrer à quoi ressemble la réintégration, parce qu'ils vont sortir un jour, n'est-ce pas ? Nous avons des conversations dès le départ et nous leur permettons de faire avancer certains points, de prendre la direction qu'ils souhaitent au fur et à mesure qu'ils progressent dans leur trajectoire avec l'éducation et leur peine d'emprisonnement.

**F.A. : Qu'est-ce qui vous a amené à travailler pour le projet BPI ?**

**J.M.** : Vous savez, je suis dans ce domaine de la réintégration depuis un peu plus d'une décennie, probablement environ 12 ans. J'ai aidé d'autres gars à sortir d'un autre établissement. Nous travaillions sur des projets, et l'un d'eux m'a dit qu'il collaborait avec quelqu'un dans le milieu universitaire. Il m'a dit: « je veux te mettre en contact avec quelqu'un qui cherche vraiment quelqu'un pour faire un excellent travail. » Nous avons eu une conversation, elle m'a informé des besoins des étudiants et de ceux de l'organisation. Elle m'a demandé si cela m'intéressait. J'ai dit que c'était exactement dans mes cordes, alors j'ai postulé et je suis monté à bord.

**F.A. : Quelles sont vos cordes ?**

**J.M.** : S'aligner avec des organisations ou des institutions qui tentent de faire une différence dans la vie des gens, en aidant à réintégrer la société d'une manière plus holistique, plus palpable et réaliste. C'est aider les gens à devenir une meilleure version d'eux-mêmes.

**F.A. : Qu'est-ce qui rend votre type d'intervention plus réaliste et plus holistique ?**

**J.M.** : J'ai travaillé dans différents États en matière de réinsertion, et parfois, les gens pensent que, tant que vous donnez un emploi à quelqu'un et que vous fournissez un logement, tout ira bien. C'est loin d'être la vérité.

Pour vraiment aller de l'avant, il faut d'abord fournir certains outils, pour que les gens soient mieux équipés qu'avant. Sortir avec plus qu'ils avaient en entrant, en premier lieu. Mais deuxièmement, il s'agit de gérer ce processus de réintégration.

**F.A. : Avez-vous des exemples concrets du type d'outils nécessaires pour gérer avec succès le processus de réintégration ?**

**J.M.** : Oh, absolument. Vous savez, lorsque les gens reviennent, il y a ce que j'appelle le traumatisme de la transition. Parce que ça va être traumatisant. Lorsque vous êtes à l'intérieur, vous développez un sentiment de communauté. Ce n'est peut-être pas la meilleure communauté pour certaines personnes lorsqu'elles y pensent, mais il y a une communauté. Absolument. Il y a la communauté, les amis, les mentors, les frères. Et ce qui se passe, c'est qu'on arrache quelqu'un de cet espace. Ils veulent être libres, mais ils sont toujours arrachés à cette communauté et placés dans un nouveau monde, avec de nouvelles

# Formation et sensibilisation

responsabilités, et doivent construire une nouvelle communauté. Cela peut être très difficile. Ils ont besoin d'outils pour construire ou s'intégrer dans une nouvelle communauté.

**F.A. : Pensez-vous que le type d'éducation qui accompagne le fait d'être au collège pendant l'incarcération fournit le genre d'outils dont vous parlez ?**

**J.M. :** Oui. Je le pense. Cela crée une communauté parce qu'à l'extérieur, il y a des gens qui ont été libérés et qui passent à autre chose et qui sont souvent prêts à aider et à ouvrir des portes au besoin.

L'autre élément est que l'université aide à sortir des schémas habituels pour tracer une nouvelle trajectoire. Cela stimule la créativité. Cela permet d'avoir une vision plus large de la vie. Vous savez, l'éducation change l'état d'esprit. Et aussi, cela renforce l'estime de soi.

**F.A. : Pensez-vous que les enseignants et les professeurs ont un rôle spécifique à jouer dans ce modèle où les gens reconstruisent leur estime de soi ?**

**J.M. :** Absolument. Et vous savez, c'est peut-être juste mon point de vue, mais je pense que les professeurs devraient être en mesure de noter de manière réaliste, même pour les personnes incarcérées. Ils doivent être rigoureux dans leur évaluation et leur préparation. Vous ne pouvez pas faire de cadeaux à quelqu'un qui se prépare à réintégrer la société parce que la vie, elle, n'en fait pas. Lorsque vous êtes confronté à un défi, vous le surmontez ou non. Et dans la vraie vie, avec de vraies responsabilités, il peut y avoir des conséquences négatives si quelqu'un n'est pas à la hauteur. Je pense que les professeurs ont un rôle à jouer pour préparer les gens à relever les défis de la vie.

**F.A. : Vous savez, puisque nous sommes sur ce sujet, j'aimerais peut-être prendre du recul et vous demander de raconter un peu votre propre expérience de sortie et de retour à l'école. Je comprends que votre expérience scolaire avant la prison n'était pas géniale. Donc, vous sortez et vous décidez d'aller à l'école. Pouvez-vous me parler de votre processus de réflexion, des défis que vous avez traversés et du genre de choses auxquelles vous avez dû faire face pour réussir ?**

**J.M. :** C'était très difficile. Je dois le dire. Certains de mes défis étaient liés au fait que je devais avoir un emploi à temps plein tout en fréquentant l'école à temps plein. En même temps, j'essayais d'apprendre qui j'étais et de développer une nouvelle communauté, car tous ceux que j'avais connus étaient soit en prison, soit menaient encore un mode de vie illégal.

Il y avait un manque de communauté et d'apprentissage de la vie en tant que citoyen respectueux des lois. Cela peut être difficile lorsque vous avez grandi dans une région principalement pauvre, où la plupart des gens se livrent à des activités illégales.

Donc, vous devez en quelque sorte reconstruire votre communauté.

**F.A. : Comment avez-vous fait ? Avez-vous eu des mentors ? Aviez-vous des gens qui pouvaient vous guider ? Ou vous devez tout faire vous-même ?**

**J.M. :** J'ai pris des morceaux de choses, de lieux et de gens. Je me suis identifié à des personnes comme Denzel Washington, même si je ne le connais pas personnellement. En le regardant et en observant sa manière de se comporter, c'était une sorte de mentor pour moi.

# Formation et sensibilisation

L'autre chose, c'est que j'ai appris comment m'habiller et comment me comporter quand j'étais à l'université. J'ai beaucoup observé. Je m'asseyais dans un endroit et je lisais. J'essayais aussi de lire les gens, vous savez: comment les gens se comportent-ils? Comment interagissent-ils? Comment s'habillent-ils? Je reprenais beaucoup de ce qui se passait dans cet espace.

**F.A. : OK. Mais je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il a fallu énormément de courage pour le faire par vous-même. Vous dites que vous lisiez beaucoup. Quand avez-vous réalisé que vous pouviez aimer la lecture, que vous pouviez aimer aller à l'école ?**

**J.M. :** J'ai toujours été un rêveur. Vous savez, j'ai passé de nombreuses périodes dans des établissements pour mineurs. Et il y avait un professeur de mathématiques qui m'enseignait le monde de la comptabilité et de l'architecture. Bien que j'aie quitté cet établissement sans en profiter pleinement, ce qu'il m'enseignait ne m'a jamais quitté. Alors, quand l'opportunité s'est présentée, j'ai sauté dessus, parce que je savais que l'éducation était un élément clé pour changer la trajectoire de ma vie. Je devais avoir une éducation.

**F.A. : Et quand vous dites « éducation », qu'est-ce que cela vous a apporté ? Qu'est-ce qui est concret dans l'éducation qui vous a mené là où vous vouliez être ?**

**J.M. :** Hmm... L'éducation a été un outil pour m'aider à communiquer avec le monde. Cela m'a fourni les compétences, les connaissances et la sagesse nécessaires pour naviguer dans le monde et pour briser certains des cycles qui avaient existé dans la vie de ma famille et de ceux qui m'entouraient.

**F.A. : Pouvez-vous me parler un peu de votre motivation à aider les gens dans leur processus de réinsertion et comment vous voyez vos interventions soutenir leur trajectoire ?**

**J.M. :** OK. Je pense que l'élément clé de la raison pour laquelle je me suis impliqué, c'est que je voyais mes amis sortir, me voir habillé en comptable, et ils se disaient: « Comment ?! » Tu sais ? Parce qu'ils me connaissaient dans la rue. Quand ils sortaient, ils me disaient : « Comment as-tu fait ça ? » J'ai donc commencé à leur montrer ce qu'il fallait faire. Et ils ont commencé à dire « Wow... » et à se reprendre en main. Ce que je ne savais pas à l'époque, c'est que je développais un système. J'ai commencé à aider les autres de manière plus systématique à faire la même chose.

Vous savez, parfois... Non, pas parfois: 99,9 fois sur 100, lorsque les gens entendent mon histoire, ils se demandent: « Comment as-tu fait ça ? » Et cela leur donne automatiquement une sorte d'espoir. Ensuite, ils s'accrochent à mes paroles. Mais je ne leur vends pas de la tarte aux pommes. Je vais leur dire la vérité, le bon, le mauvais et le laid, et je vais les mettre au défi de se créer une nouvelle vie.

**F.A. : Quel est votre livre et de quoi parle-t-il ? Et pourquoi devrions-nous le lire ?**

**J.M. :** Le livre parle des quatre P de la réinsertion sociale, et il s'adresse spécifiquement à ceux qui travaillent avec des personnes incarcérées.

Le premier P est « Pace Yourself » — prenez votre rythme. Parce que lorsque les gens arrivent dans le métier avec toute leur énergie, ils veulent faire le bien, ils veulent faire le

# Formation et sensibilisation

bien, ils veulent faire le bien... Mais ils doivent passer en revue les aspects critiques du rythme, parce que ce travail est difficile et que vous allez prendre beaucoup de traumatismes en cours de route et vous vous épuiserez rapidement si vous ne suivez pas votre rythme. Il est essentiel de jouer le jeu à long terme.

Après avoir trouver votre rythme, vous devez « Find your People », trouvez vos personnes. Vous avez appris à connaître votre communauté, parce que ce sont quelques-unes des personnes à qui vous allez parler. Et lorsque vous traversez des moments difficiles, vous allez avoir des conversations avec des gens qui savent vraiment ce qui se passe. C'est aussi important de ne pas être forcé de les mettre au courant de ce que vous vivez avant d'avoir une conversation sur ce qui se passe en vous ou ce à quoi vous faites face. Avoir cette communauté est vital pour le long terme.

Le troisième P est « Process » — traitez vos émotions. Vous ne pouvez pas ramener chez vous les traumatismes secondaires vécus en prison ; cela peut nuire gravement à vos proches.

Et enfin, le dernier P est « Know when to peace out » — sachez quand partir et comment le faire efficacement. Votre sortie du domaine est aussi importante que votre entrée, pour ne pas causer plus de mal que de bien.

**F.A. : Lorsque vous avez commencé à écrire ce livre, étiez-vous motivé par les problèmes que vous voyiez et que vous vouliez résoudre ?**

**J.M. :** Merci pour cette question. Oui, il y a des gens que j'ai vus arriver, enthousiastes, pensant qu'ils allaient changer le monde du jour au lendemain. Parce qu'ils ont peut-être un doctorat et qu'ils pensent qu'ils vont simplement arriver et tout changer. Eh bien, cela ne fonctionne pas vraiment. Ils se heurtent au système et deviennent frustrés, et parfois, ils peuvent enfreindre certaines règles ou lois, et, vous savez, ils ne durent pas longtemps, parce qu'ils se eux-mêmes en difficulté.

Et j'aime penser que c'est un processus progressif, parce que vous ne pouvez pas avoir un impact durable si vous ne suivez pas votre rythme et si vous ne comprenez pas que vous ne changerez pas le monde en trois mois, ni même en trois ans. C'est une personne à la fois, c'est sûr, mais aussi la nécessité de trouver vos personnes.

Travailler avec un groupe de réinsertion nous a permis de changer la vie de beaucoup de gens à cause de la culture que nous avions construite. C'était une communauté très soudée. Mais nous avons dû bâtir cette communauté, y inclure de la vulnérabilité, et être en mesure de faire appel les uns aux autres. Cela signifiait parfois aller marcher après le travail, prendre un café ensemble, après le travail ou toute autre activité. Il est important de ne pas ramener tout cela chez soi.

C'est aussi important de prendre le temps de comprendre nos limites, et c'est valable même pour les agents correctionnels. Vous savez, quand vous travaillez longtemps dans ce milieu, vous tissez des liens, et l'un des agents correctionnels me disait que sa femme avait fini par lui dire: « Tu ne peux pas ramener la prison à la maison ». Ce sera fini si tu apportes cela ici. C'est tellement essentiel de pouvoir parler de ce qu'on vit. Mais même en ayant cet espace, il faut quelqu'un qui soit capable de vous comprendre.

# Formation et sensibilisation

Vous savez, j'ai formé des gens qui travaillent dans les prisons, j'ai formé des policiers, des gens qui travaillent auprès des familles, des éducateurs, y compris des éducateurs de la petite enfance. Et quand vous entrez dans ce travail, vous n'êtes plus jamais la même personne par la suite.

C'est pourquoi je dis aux gens d'écrire, dès le départ, pourquoi ils font ce travail, d'identifier leurs motivations, de définir leurs limites — même si elles vont évoluer —, pour garder en vue leur objectif final. Sachez que vous allez voir et vivre des choses qui vont vous transformer profondément. C'est l'une des raisons pour lesquelles je parle d'auto-observation et de traitement pour développer une meilleure conscience de soi

**F.A. : Et être capable de jouer le jeu à long terme dans ce contexte et de ne pas s'épuiser.**

**J.M. :** Oh, absolument, oui! J'ai vu des gens dans le passé littéralement enlever leur badge, jeter leurs clés, et dire que c'était terminé. Ils ont tout laissé tomber. Tous les cours qu'ils animaient, toutes leurs responsabilités. Non seulement cela a perturbé l'organisation, mais pensez à tous les hommes et à toutes les femmes affectées. C'est traumatisant. C'est troublant. Donc, savoir comment rester dans le jeu est très important.

**F.A. : Avez-vous une idée de ce que nous pouvons faire pour améliorer l'éducation en prison ?**

**J.M. :** Je pense que l'éducation en prison est très importante, et j'applaudis tous ceux qui travaille dans ce domaine pour offrir de l'éducation aux gens en prison, car il est inestimable de voir comment leur vie peut changer.

Deux choses me viennent à l'esprit.

#1: les enseignants devraient rester stricts, flexibles, mais stricts. Parce qu'ils préparent, indirectement, les étudiants à la réinsertion en établissant et en maintenant des attentes claires et cohérentes.

#2: commencer avec l'objectif final en tête. Il faut toujours se rappeler qu'à un moment donné, l'élève sortira. L'éducation doit être pensée dès le départ en fonction de la réintroduction, en préparant graduellement les personnes, pour éviter que l'arrivée de la liberté ne soit vécue comme un choc : « Oh mon dieu, qu'est-ce que je fais maintenant? » La préparation doit être continue.

**F.A. : Avez-vous autre chose à ajouter, quelque chose que vous voulez absolument que nous publions, ou des réflexions ou des préoccupations ?**

**J.M. :** Je pense qu'il est important de rappeler que la réintégration sociale commence dès l'entrée en prison. Dès que quelqu'un entre, le processus de réinsertion devrait débuter. C'est à ce moment-là que ça commence vraiment. Il est impératif de les préparer, non pas simplement pour obtenir des notes, mais pour les préparer à la vie. C'est ce sur quoi je me concentre dans mon rôle: les enseignants préparent au niveau scolaire, moi, je me concentre sur la personne.

Parce qu'il ne s'agit pas seulement des résultats scolaires, mais aussi du développement de la personne. C'est la fonction distinctive de mon rôle. Et non, ce n'est pas le rôle des professeurs de s'occuper de cela: leur rôle est de

# Formation et sensibilisation

---

transmettre leur savoir, sans brouiller cette frontière.

**F.A. : C'est un travail d'équipe. Les enseignants ont un travail à faire, et d'autres, comme vous, soutiennent les gens dans le processus plus large de réintégration.**

Merci, Jamar! C'était très agréable de vous parler, et je suis très reconnaissant pour votre perspicacité et vos paroles de sagesse.

**J.M. :** Merci de m'avoir invité!

---

# Un portrait de la recherche et des pratiques

## Unlocking Learning: International Perspectives on Education in Prison

- Ce volume collectif explore les pratiques éducatives en prison à travers onze études de cas menées dans des contextes internationaux variés (Norvège, Mexique, Slovaquie, Italie, Pologne, etc.). Les auteurs analysent les impacts individuels et systémiques de ces initiatives, soulignant que l'éducation en détention favorise la réinsertion, réduit la récidive et améliore le bien-être des personnes incarcérées. L'introduction théorise l'éducation carcérale comme levier de dignité humaine, tandis que les chapitres empiriques démontrent l'importance de la collaboration interinstitutionnelle, de l'accès équitable à la formation et d'une approche axée sur les droits. L'ouvrage appelle à une transformation systémique où l'éducation devient partie intégrante des politiques de sécurité publique et de justice sociale.

McDevitt, J. et Gellman, M. (dir.). (2024). *Unlocking Learning: International Perspectives on Education in Prison*. Brandeis University Press.

## Supplementary Open and Distance Education for Imprisoned Adults

- L'article présente une recherche-action menée dans des prisons grecques, portant sur la mise en œuvre d'un programme d'enseignement à distance complémentaire et inclusif. En analysant les pratiques d'e-inclusion, les auteurs montrent comment les outils multimodaux et la médiation pédagogique peuvent répondre aux besoins d'apprentissage des détenus, notamment ceux en situation de vulnérabilité éducative. Les résultats indiquent une amélioration de l'autonomie, des compétences numériques et de la motivation des participants. L'étude plaide pour une hybridation entre présentiel et distance afin de garantir la continuité éducative, tout en renforçant la littératie numérique et la justice éducative en détention.

Koutzeklidou, V., Sakkoulai, N. et Lionarakis, A. (2024). Supplementary Open and Distance Education for Imprisoned Adults. European Journal of Open Education and E-learning Studies, 9(1). DOI:[10.46827/ejoe.v9i1.5566](https://doi.org/10.46827/ejoe.v9i1.5566)

## Transformative Learning With Mexican Cartel Members

- Dans un contexte de violence organisée au Mexique, Danielle Strickland explore l'effet d'un programme d'apprentissage transformateur auprès de détenus liés à des cartels. À travers une recherche-action utilisant la pédagogie Inside-Out et des récits autobiographiques, l'article montre comment l'éducation peut favoriser la désistance, la reconstruction identitaire et la réflexion critique. Les participants développent une meilleure conscience morale, remettent en question les normes du milieu criminel et envisagent de nouvelles trajectoires. Strickland souligne les défis liés à la corruption, à l'autogouvernance des prisons par les cartels et au manque de ressources éducatives, tout en défendant l'éducation comme outil de dignité, de responsabilisation et de transformation sociale.

Strickland, D. (2024). Transformative Learning With Mexican Cartel Members. The Prison Journal, 104(5), 661–678. DOI:[10.1177/00328855241278320](https://doi.org/10.1177/00328855241278320)

# Un portrait de la recherche et des pratiques

## Prison Education Is Dangerous

- Dans son article *Prison Education Is Dangerous*, Erin L. Castro (2024) met en lumière les dynamiques de pouvoir inégalles entre les éducateurs non incarcérés et les étudiants en prison, soulignant que ces déséquilibres peuvent entraîner des préjuges réels pour les individus incarcérés. Elle plaide pour une prise de conscience accrue des implications éthiques et des responsabilités des éducateurs dans ces contextes, afin de minimiser les risques de reproduction de structures oppressives au sein des programmes éducatifs en milieu carcéral.

Castro, E. L. (2024). *Prison education is dangerous*. *New Directions for Higher Education*, 2024(208), 17–23. <https://doi.org/10.1002/he.20515>

## Debates in Digital Pedagogy Within Prisons

- Dans son article, Bill Davies examine les dynamiques de pouvoir inhérentes à l'éducation numérique en milieu carcéral, en particulier en Angleterre et au pays de Galles. S'appuyant sur des théories sociologiques critiques telles que celles de Freire, Gramsci et Kant, l'auteur analyse comment les hiérarchies sociales influencent l'accès des détenus à l'éducation numérique. Davies souligne que, bien que certains programmes numériques aient émergé dans les prisons, leur mise en œuvre est souvent motivée par des intérêts capitalistes plutôt que par des objectifs pédagogiques. Il plaide pour une approche éducative plus inclusive et émancipatrice, tout en reconnaissant les défis institutionnels et idéologiques à surmonter pour une véritable transformation numérique de l'éducation en prison.

Davies, B. (2024). *Debates in digital pedagogy within prisons*. *Power and Education*, 16(1), 1–8. <https://doi.org/10.1177/17577438241265456>

## Health Education for Women Released from Prison in Brazil: Barriers and Possibilities for Intervention

- L'article explore les besoins en santé des femmes récemment libérées de prison dans l'État de São Paulo, au Brésil, en mettant l'accent sur les obstacles rencontrés lors de leur réintégration sociale. À travers des entretiens semi-structurés et des cartes corporelles narratives, les autrices identifient des problèmes de santé tels que les maladies chroniques, les troubles mentaux, les problèmes gynécologiques et les infections sexuellement transmissibles. Ces défis individuels sont exacerbés par des barrières relationnelles, institutionnelles et politiques, notamment le manque de soutien familial, la stigmatisation sociale et les difficultés d'accès aux soins. L'équipe suggèrent que des interventions d'éducation à la santé, comme l'utilisation de supports visuels et l'accompagnement par des pairs, pourraient améliorer l'autonomie et la qualité de vie de ces femmes .

Bonato, P. d. P. Q., Ventura, C. A. A., Reis, R. K., Amaral, C. d. P., De Smet, S., Grossi, S., de Brito, E. S., & Craveiro, I. (2024). *Health education for women released from prison in Brazil: Barriers and possibilities for intervention*. *Social Sciences*, 13(5), 249. <https://doi.org/10.3390/socsci13050249>

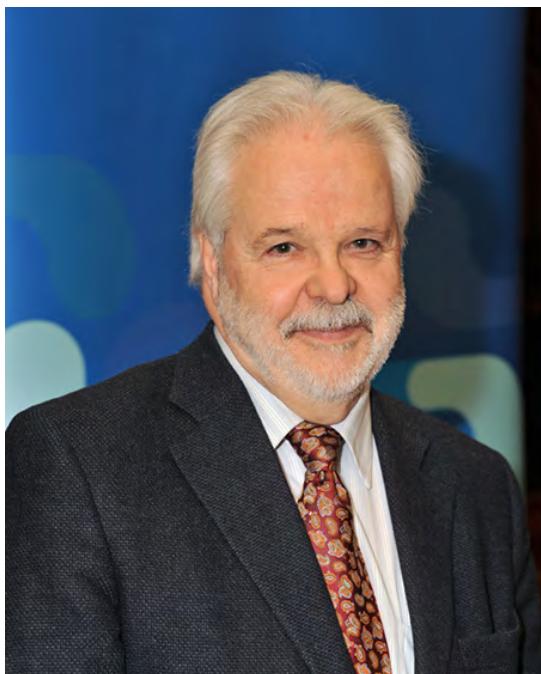
# Un portrait de la recherche et des pratiques

## **Life After Prison: A Phenomenological Study on the Lived Experiences of Released Inmates**

- Cette étude phénoménologique explore en profondeur les expériences vécues par des détenus libérés aux Philippines, mettant en lumière les impacts des programmes de réhabilitation en prison. Les résultats révèlent des changements comportementaux positifs facilités par les programmes religieux, une autonomie renforcée par la formation professionnelle, et un élargissement des horizons grâce à l'éducation. Cependant, des défis subsistent, notamment les tensions dues aux conditions carcérales, la souffrance liée à la séparation familiale et les difficultés relationnelles post-incarcération. Les auteurs soulignent l'importance des programmes de réintégration qui favorisent la transition sociale, tout en reconnaissant les obstacles relationnels persistants.

Bonggot, J. B., Sabijon, D. F., Boniao, G., Damuag, E., Sayson, Y. C., Sagayno, R. C., & Albofera, A. T. (2024). *Life after prison: A phenomenological study on the lived experiences of released inmates*. International Journal of Law and Politics Studies, 6(3), 107–120. <https://doi.org/10.32996/ijlps.2024.6.3.9>

## Memento mori : Paul Bélanger (1939-2025)



Nous partageons ici un mot de Jean-Pierre Miron et de Jean-Pierre Simoneau, qui ont tous deux collaboré avec le regretté Paul Bélanger pour donner naissance à la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison. Merci, Paul!

« Paul Bélanger, un homme d'exception, d'une grande bienveillance et générosité, a accepté de combattre avec Jean-Pierre Simoneau et moi-même pour la création et le développement de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, soutenue par la directrice générale du Cégep Marie-Victorin, Mme Nicole Rouiller.

Notre rencontre avec Paul a été un privilège. Nous avons vécu des moments d'apprentissage hors du commun.

Il a su canaliser les passions des deux « JP » pour la cause du droit des détenu.e.s à l'éducation, afin de permettre le développement et le devenir de la Chaire pour qu'elle soit une référence nationale et internationale en matière d'éducation en prison. Paul a inspiré d'innombrables personnes, sans égard à leur statut social ou à leur rang.

Paul, merci de ton trop court passage dans nos vies ... Ton humanité, ta rigueur intellectuelle, tes combats pour l'éducation pour tous et la justice sociale, ton humour et ton charme nous inspirent quotidiennement.

Cher ami, tu seras toujours dans nos cœurs, et lorsque nous pensons à toi, une onde de bonheur envahit nos pensées. »

Les deux « JP »  
Jean-Pierre Simoneau, ex-directeur des opérations de la Chaire  
Jean-Pierre Miron, ex-titulaire de la Chaire »

- 
- Pour en savoir plus sur l'impact important de Paul Bélanger dans le domaine de l'éducation des adultes, vous pouvez consulter l'article-hommage publié en février dernier par l'[Institut de coopération pour l'éducation des adultes \(ICÉA\)](#)



Chaire UNESCO de recherche  
appliquée pour l'éducation en prison



CÉGEP  
MARIE-VICTORIN

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6

Tél. : (1) 514 325 0150 — Poste 2120

[educare@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca) — [@unesco\\_prison](https://twitter.com/unesco_prison)

ISSN 1927-9523 - Titre : Bulletin d'information (Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison)

Québec